

L'illusoire compromis de nos démocraties occidentales, par P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 112 pages. ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Malesherbes. Paris (8^e), 1961

A. P.

Volume 38, numéro 3, octobre–décembre 1962

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001881ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001881ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., A. (1962). Compte rendu de [*L'illusoire compromis de nos démocraties occidentales*, par P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 112 pages. ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Malesherbes. Paris (8^e), 1961]. *L'Actualité économique*, 38(3), 494–495. <https://doi.org/10.7202/1001881ar>

est universellement reconnue ; à preuve les nombreux milieux où pénètrent le rapport et l'usage qu'en savent faire aussi bien les hommes d'affaires pratiques que les étudiants.

La session de 1961 avait pour thème « La Distribution — Clef du progrès universel ». Elle offrait deux innovations : des cours au choix, selon les préférences ou les intérêts de chacun, et l'addition d'une session sur la croissance des entreprises, sujet connexe à celui de la distribution. C. M.

Canada 1962, par LA DIVISION DES SERVICES D'INFORMATION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, Ottawa, Canada. Un vol. 5½ po. x 8½, broché, 317 pages. (\$1.00).

Comme chaque année la Division des Services d'Information du Bureau Fédéral de la Statistique vient de publier un livre intitulé « Canada, 1962 ». La dernière édition se compare avantageusement avec la précédente et la matière n'est pas sensiblement différente dans son ensemble. Bien présentée, cette revue de la situation actuelle, des réalisations et des progrès obtenus au Canada, constitue une mine de renseignements aussi bien pour les Canadiens que pour les étrangers désireux d'obtenir une documentation concernant les diverses activités de notre pays. Il est donc d'autant plus important qu'on évite certaines traductions maladroitement et que les deux versions, anglaise et française, soient impeccables.

Or, on relève dans le « Canada, 1962 », quelques exemples d'une traduction qui laisse à désirer. C'est ainsi qu'on trouve comme sous-titre d'une photographie : « Men, Women and Angels, de Jean Giraudoux, présentée au Festival international de Vancouver ». Le fait que la pièce fut jouée en langue anglaise n'implique pas nécessairement la traduction anglaise du titre !

De même on remarque des expressions qui sans être tout à fait impropres paraissent curieuses.

« Les produits de consommation ont stagné »... « Malgré sa relance au cours de 1961, la production... » ; « Le Canada, qui est borné par la mer de trois côtés »... « La salle sera flanquée d'un théâtre... » ; « La ligne d'horizon urbaine s'est de nouveau modifiée à mesure qu'ont été commencées, continuées, ou complétées des entreprises fédérales-provinciales. »

Il serait souhaitable qu'à l'avenir on se contente d'une adaptation plus libre, mais plus conforme au génie de la langue française dont on ne saurait méconnaître les exigences sans rendre parfois le texte illisible ou obscur. A. P.

L'illusoire compromis de nos démocraties occidentales, par P. LHOSTE-LACHAUME. (Collection « Redevenir Libres »). Un vol., 4½ po. x 7, broché, 112 pages. ÉDITIONS SEDIF, 30, Boulevard Malesherbes. Paris (8^e), 1961.

La monnaie constitue le point névralgique des institutions occidentales et de l'ensemble de leur contexte économique et social. Selon l'auteur, la destruction

du libre système monétaire international a créé des problèmes qui existent un peu partout à l'état aigu ou larvé. La disparition de la complète convertibilité des monnaies a provoqué l'accroissement de l'interventionnisme de l'État et a enlevé à l'économie sa souplesse et son équilibre réel. L'abandon de l'orthodoxie monétaire a eu des influences néfastes sur le pouvoir d'achat et a favorisé des contraintes sociales et des exigences budgétaires qui entravent le fonctionnement du marché et limitent la liberté des individus au profit des trusts et des groupes.

Le plein emploi, par exemple, appuyé sur la manipulation des prix et des changes est celui d'une autarcie et P. Lhoste-Lachaume estime qu'il est impossible de refaire une société libre sans rendre un caractère privé aux pseudo-problèmes publics que l'État tend à tort à résoudre lui-même. Les questions monétaires ne peuvent pas être réglées, en outre, grâce à l'unification des monnaies des pays membres du Marché commun, si on n'adopte pas en même temps leur pleine convertibilité par rapport à l'or. L'auteur cite à ce propos l'exemple des États-Unis, qui ont une monnaie unique, ce qui ne leur confère pas pour autant la possibilité d'organiser une véritable économie des marchés et de donner au dollar un équitable pouvoir d'achat.

L'ouvrage, qui prêche l'abandon du dirigisme, apporte plusieurs éléments nouveaux et inédits qui intéresseront certes aussi bien les partisans que les adversaires de la thèse défendue par P. Lhoste-Lachaume. A. P.

Taxation Systems Applicable to Investments (in the overseas countries associated with member countries of O.E.E.C. as at 31st December 1959). Un vol., 6 po. x 9½, broché, 166 pages. — L'ORGANISATION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, 2, rue André Pascal, Paris (16^e), 1961.

Le second volume de l'enquête sur les systèmes de taxation des placements dans les Pays et les Territoires d'Outre-mer qui, au 31 décembre 1959, étaient rattachés à des pays d'Europe, membres de l'O.E.C.E., traite de pays et territoires soumis à la France et au Royaume-Uni.

Les mémoires préparés pour chaque pays doivent, d'après les instructions du Comité, s'en tenir aux faits utiles aux financiers et aux autorités gouvernementales, sans tenter de porter jugement sur la valeur des divers systèmes. Ils doivent donc viser au pratique.

Ils se divisent en deux parties. La première brosse un tableau général du système en usage dans le pays étudié, indique les moyens mis en œuvre pour éviter la double imposition et les mesures prises pour stimuler les investissements.

La seconde partie comprend trois chapitres. Le premier traite des taxes et autres impôts prélevés à l'occasion de la fondation des entreprises, la deuxième, des taxes et des impôts qui grèvent les profits des entreprises, et la troisième, des taxes et des impôts qui tombent sur les épaules des entrepreneurs et des bailleurs de fonds. Dans cette deuxième partie, comme dans la première, on ne perd jamais de vue cet objectif de premier ordre qui consiste à stimuler les place-